

LE CONQUET

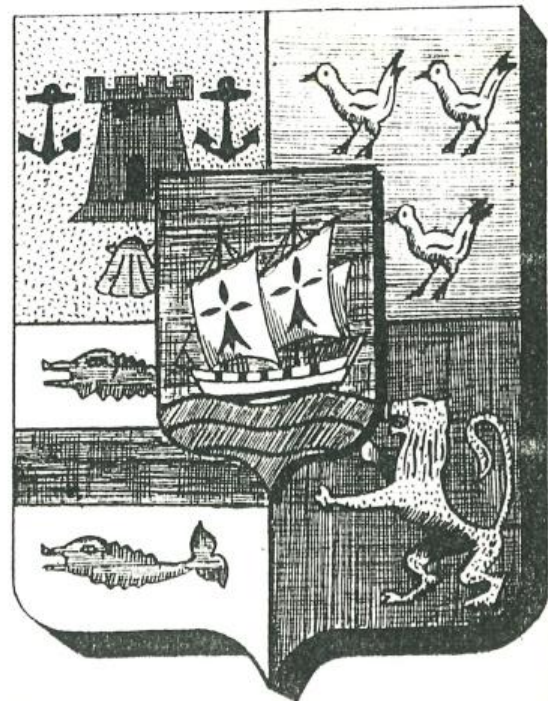
de Penzer... à Kermorvan



Bulletin Communal

N 39

AVRIL 87



LE MOT DU MAIRE

Lorsque le 6 Janvier dernier à l'occasion de la réception de fin d'année de la Municipalité, j'indiquais que l'année 1987 serait pour les élus une année difficile quant aux choix et orientations auxquels ils auraient à faire face, je ne m'imaginai pas que les choix allaient se présenter aussi rapidement.

Ces orientations, vous le comprenez aisément, sont tributaires de nos possibilités financières. Malgré l'importance de nos réalisations il faut noter, comme l'indique le tableau ci-après, que la pression fiscale au Conquet grâce surtout à une rigueur de gestion et cette année à une négociation des taux d'intérêts, reste encore inférieure à la moyenne départementale. Si l'effort de la commune commence à porter ses fruits, force est cependant de constater qu'au fil des ans la participation de l'Etat prend de plus en plus de retard et obère de ce fait nos possibilités d'investissement.

En ce qui concerne les difficultés de choix que j'invoquais, elles sont également dûes à des incertitudes qui pèsent encore sur certains projets.

- Le projet d'aménagement portuaire grâce à la demande de concession, à la création d'un groupement professionnel et à la mise en place d'un montage financier qui devrait permettre un début de réalisation, est enfin sur les rails.

- La revitalisation du Centre Bourg baptisée "projet OCEANIDES" prend forme avec les débuts de travaux de la supérette, qui fonctionnera comme prévu le 1er Juillet, la construction des autres bâtiments étant bloquée jusqu'au 1er Septembre pour permettre sur le site le déroulement normal des activités estivales.

- Une étude pour la réalisation d'une maison de retraite est actuellement menée par le C.C.A.S. Mais à quel endroit ? dans quelles conditions s'implantera t-elle ?

- L'idée de la création d'un nouveau village de vacances sur Beauséjour vient de nous être soumise, les deux projets sont-ils conciliables sur le même site ? Depuis 1983 nous gardons le contact avec la ville de Brest et un oeil sur Beauséjour ; il faudra vraisemblablement attendre la fin 87 pour avoir une certitude quant au devenir définitif de cette propriété.

C'est dans ce contexte semé d'interrogations que s'est présentée l'éventualité pour la commune d'acquérir la propriété L.Tanguy et la décision du Conseil Municipal de ne pas exercer son droit de préemption est en partie liée à ce climat d'incertitudes et au souci, en évitant de grever nos possibilités d'investissement futures, de ne pas fermer la porte à d'autres acquisitions potentielles. N'est ce pas aussi, en le faisant, se substituer à l'initiative privée, et n'est ce pas plutôt à un G.I.E (groupement d'intérêts économiques) rassemblant artisans et utilisateurs potentiels de prendre en charge cet équipement ?

Toutes ces difficultés de choix sont également en partie liées au déroulement du procès de Chicago.

J'apprends aujourd'hui que ce procès après avoir flané dans les méandres de la juridiction américaine va enfin sortir de sa léthargie et entamer la dernière ligne droite. Le juge Mac GARR a en effet convoqué tous les avocats le 1er Mai pour leur faire part des dommages retenus, et la date du verdict final est fixée au 1er Décembre.

Voilà peut-être une petite lueur qui va jeter un éclairage nouveau sur les projets en cours et mettre enfin un terme au flou qui entourait cette affaire.

Le Maire
J.F LE BORGNE.

En réponse aux pétitions des différentes associations, Monsieur Le Maire porte à la connaissance de tous, la lettre du vétérinaire-inspecteur au sujet de l'utilisation de la cuisine à la cantine.

J.P. LE CLEZIO
Vétérinaire-Inspecteur
Rue de l'Aber
29290 - SAINT-RENAN

Saint-Renan, le 8 Janvier 1985

Monsieur le Maire,

En réponse à plusieurs interrogations concernant l'utilisation de la salle polyvalente de votre ville, j'ai l'honneur de vous apporter les précisions qui suivent.

Cette construction nouvelle a été conçue et réalisée, comme vous le savez, en vue essentiellement de la restauration pour les enfants des écoles de Le Conquet, avec un personnel de cuisine permanent.


La mission que les Services Vétérinaires départementaux m'ont confiée consiste à éviter les toxi-infections d'origine alimentaire pouvant survenir dans les cantines scolaires, grâce à des conseils prodigués lors de mes contrôles dont le but est de faire respecter les normes hygiéniques en matière de restauration collective. L'objectif principal est donc la protection de la santé des enfants.

L'utilisation commune par diverses Associations de cette cuisine ne permet pas - je puis en témoigner - de répondre aux règles hygiéniques élémentaires, surtout lorsque des personnes différentes s'y adonnent à la préparation des plats. Diverses expériences montrent à l'évidence qu'une telle solution interdit le bon état et une hygiène convenable des lieux.

Aussi bien, les Services Vétérinaires, en donnant la priorité à la santé des enfants, ne peuvent admettre une utilisation commune de la cuisine pour les repas scolaires et des diverses Associations demanderesse de Le Conquet. Ils insistent sur l'exclusivité qui doit être réservée aux Ecoles.

En revanche, rien ne s'oppose à l'autorisation de différentes prestations dans les salles annexes pour ces Associations, tels que des repas préparés à l'extérieur, ou sous forme de "buffets campagnards", étant entendu que la cuisine proprement dite doit être close pendant ces manifestations et interdite à toute personne étrangère au service scolaire.

Espérant que chacun comprendra les exigences hygiéniques qui s'attachent à la restauration collective, et qui priment en matière de santé publique, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.



CONCESSION PORTUAIRE

Les projets d'amélioration de l'avant-port pour y stationner les bateaux du S.M.D étant soumis au résultat de nombreuses études et à l'attribution d'une subvention de la C.E.E, le Conseil Général propose à la commune du Conquet de prendre la concession du port pour réaliser immédiatement des travaux pour l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs, à savoir : le creusement à la côte

- 2m et la construction d'un terre-plein entre les digues St Christophe et Ste Barbe.

Les services de l'équipement estiment le coût des travaux à environ 15 Millions de Francs H.T pour la création d'un quai de 150m et le creusement du port. Les subventions du Département et de la Région s'élèveraient à 70%. Il resterait donc à la charge de la commune une somme de 4 500 000F. Un budget prévisionnel est présenté au Conseil Municipal. Il s'équilibre ainsi :

- en recettes : une taxe de 2% (1% pêcheurs, 1% mareyeurs) sur la valeur du produit débarqué

les redevances de mouillage des plaisanciers (la taxe domaniale actuellement reversée au Département étant supprimée par la concession)

la location d'emplacements sur le terre-plein

soit un montant annuel de 735 000F.

- en dépenses : le remboursement des annuités de l'emprunt (4 500 000F à 9% sur 15 ans)

le salaire d'un surveillant de port

l'entretien courant et les assurances.

soit un montant annuel de 735 000F.

Le Conseil par 14 oui, 2 non et 1 blanc donne son accord de principe à la demande de concession sous les réserves suivantes

- formation d'un groupement interprofessionnel

- présentation d'un plan des travaux et respect du tableau de

financement présenté.

SEANCE DU 13 MARS 1987

COMPTE ADMINISTRATIF 86

Il révèle dans sa section de fonctionnement un excédent de clôture de 114 281,99 F et dans sa section d'investissement un excédent de clôture de 664 065,36 F.

TARIFS 1987 : PRESTATIONS MUNICIPALES

- Tennis (l'heure)		24,00 F
- Photocopies		1,80 F
- Droits de Place	le mètre linéaire	2,00 F
	minimum de perception	10,00 F
- Cirques	petit	60,00 F
	moyen	120,00 F
	grand	180,00 F
- Jetons salle de sports		3,00 F
- Concessions au Cimetière	15 ans	580,00 F
	30 ans	1 140,00 F
- Transport Scolaire	participation des parents	110,00 F
	par enfant et par trimestre	
- Taxe sur les emplacements publicitaires	le m2	70,00 F
Destruction d'Hyménotères		200,00 F
Inondations de Caves		200,00 F



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 FEVRIER 1987

RAPPORT OPAH

Le SIVOM de Saint-Renan a chargé le PACT-ARIM d'une mission d'étude sur l'amélioration de l'habitat dans les communes du canton de St-Renan. M. Camille GELEBART présente au Conseil le contenu de l'étude et expose les avantages que les propriétaires, bailleurs ou occupants pourraient attendre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Le coût de l'opération sera de 7,73F par habitant et par an pendant 3 ans, soit 15 537,30F par an.

Le Conseil décide par 10 oui et 7 non d'adhérer à l'opération programmée d'amélioration de l'habitat.

PLACEMENT 500 000F

Le prêt d'un montant de 500 000F destiné à la 1ère tranche de travaux du bureau de poste, ayant été débloqué et les travaux ne pouvant commencer avant quelques mois, le Maire propose de placer provisoirement cet argent en Bons du Trésor. Accord du Conseil.

EMPRUNT DE 400 000F

Un emprunt de 400 000F au taux de 15% sera remboursé par anticipation et remplacé par un nouveau prêt contracté auprès de la Caisse d'Epargne au taux de 9,72%.

MODIFICATION DU P.O.S

Le Conseil décide de constituer un groupe de travail pour étudier des modifications du P.O.S permettant :

- la modification du zonage de Beauséjour
- la création d'une zone artisanale
- la création d'une zone portuaire en liaison avec le projet d'aménagement de l'avant-port
- la correction de certaines limites parcellaires.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

La Société des Transports RIOU décide de mettre en vente le garage des cars situé rue Ste Geneviève.

Considérant que cette construction se situe en plein centre ville, dans un virage particulièrement dangereux, le Conseil décide de préempter par 15 oui et 2 non. Le terrain de 754 m² sera racheté 157 125F et sera destiné à la création d'un parking-espace vert.

En attendant la création d'une zone artisanale où il pourrait être réinstallé, M. CREISMEAS restera locataire dans les mêmes conditions.

POSTES D'AMARRAGE

Zone A Pêcheurs		
au dessous de 9m		400,00 F
au dessus de 9m		520,00 F
Zone B Plaisanciers		
mouillages chaînes 5 6 7 8		520,00 F
" " 9 10 11 12		400,00 F
Arrière-Port		
plaisanciers 5m et moins		270,00 F
" 5 à 8 m		375,00 F
" + de 8m		450,00 F
Professionnels		450,00 F

CANTINE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs comme suit :

- élève abonné	prix du repas	13,10 F
- élève occasionnel	"	14,30 F
- enseignants	"	27,50 F

CAMPING MUNICIPAL

<u>Droits de séjour</u> (par jour)	
adulte et enfant de plus de 7 ans (eau chaude comprise)	9,00 F
enfant de moins de 7 ans	6,00 F
emplacement auto-moto	7,00 F
" camping-car	10,00 F
chien	6,00 F
branchement électrique	7,50 F
<u>Réservations</u>	
Payable d'avance pour 15 jours déductible de la facture	100,00 F
<u>Garage mort</u> (article 8 du règlement)	
du 2/4 au 11/6 et du 20/9 au 17/10	
payable d'avance par quinzaine	160,00 F

LOCATION SALLE POLYVALENTE

- Manifestation à but lucratif (1h du matin)	700,00 F
- " " à but non lucratif pour 3 heures	125,00 F
par heure supplémentaire	42,00 F
- Manifestation scolaire à but éducatif (1h du matin)	125,00 F
- Associations extérieures pour 3 heures	260,00 F
par heure supplémentaire	42,00 F

REVISION LOYER PERCEPTION

Le montant du loyer pour la période du 1/5/87 au 30/4/88 : 15 500F.

REVISION LOYER AFFAIRES MARITIMES

Le montant du loyer pour la période du 1/4/87 au 31/3/88 : 4 000F.

REFINANCEMENT PRET CAECL; CANTINE-SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne de Brest, un emprunt de 430 000F destiné à refinancer l'emprunt CAECL cantine-salle polyvalente, et dont le remboursement s'effectuera en 10 années à partir de 1988.

DEMANDE DE SUBVENTION POINT ACCUEIL PLAISANCE

Monsieur Le Maire expose au Conseil que le schéma d'aménagement du littoral du Nord-Finistère prévoit la création d'un réseau de Points Accueil Plaisance pour l'accueil des plaisanciers de passage.

Le port du Conquet offre un très bon abri et 10 mouillages passagers à échouage sont déjà installés : il manque seulement les bouées. Il resterait donc à aménager un bloc sanitaire dans un bâtiment existant. Le coût total des travaux, mouillages et sanitaires est estimé à 123 840 F TTC.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- donne son accord pour la réalisation des travaux ;
- décide l'inscription de la dépense au budget primitif 87 ;
- demande une subvention du Conseil Régional pour la réalisation des

travaux.

QUESTIONS DIVERSES

Garantie d'Emprunt Gouel Ar Mor

Monsieur Le Maire expose au Conseil que cette année, pour leur 2^e édition les fêtes Gouel Ar Mor se dérouleront les 7,8 et 9 Août 1987. Le président du comité, comme en 1985, demande au Conseil Municipal de garantir le prêt qu'il doit contracter auprès du Crédit Agricole pour un montant de 150 000F, au taux de 9,50% afin de faire face aux frais à engager avant la fête. Accord du Conseil pour le cautionnement.

SEANCE DU 27 MARS 1987

BUDGET PRIMITIF 87

Il s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 7 148 653 F et en section d'investissement à la somme de 5 153 630 F.

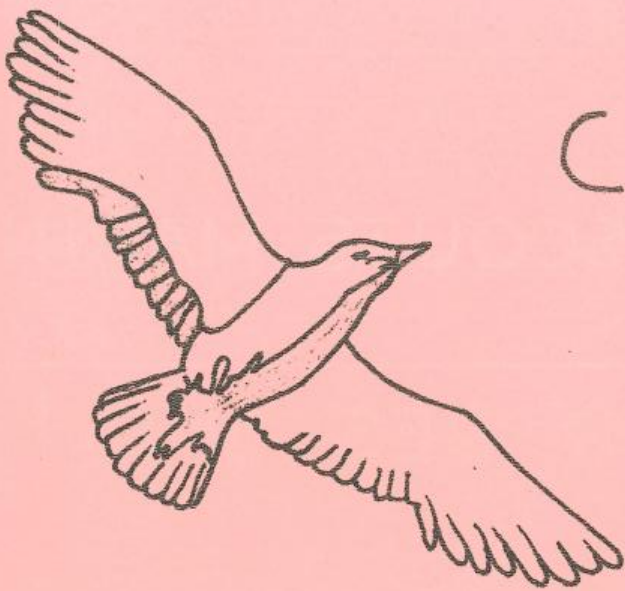
CONVENTION ECOLE ST JOSEPH (Avenant N° 5)

Monsieur Le Maire propose de fixer à 1 034,50F par élève et par an, la participation de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'établissement St Joseph, pour l'année 1987.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les propositions de Monsieur le Maire telles que présentées ci-dessus et décide prévoir la dépense soit 243 100F au budget primitif 87.

TABLEAU COMPARATIF DES TAUX D'IMPOSITION

	Moyenne Nationale 86	Moyenne Départementale 86	Taux Communaux 87
Taxe d'habitation	11,61	14,12	11,63
Foncier bâti	13,96	15,69	16,13
Foncier non bâti	37,17	37,10	32,97
Taxe Professionnelle	12,91	--	13,69



CLUB DES MOUETTES

Le Club, appelé aussi 3ème Age, est une Association qui bouge et qui s'amuse. Il n'y a pas de gens tristes chez nous. Il suffit d'adhérer et de faire une sortie avec le Club pour s'en rendre compte. Aussi jeunes retraités, n'hésitez pas à venir grossir nos rangs. Plus on est nombreux, plus on est fort.

Le jour de l'Assemblée générale nous étions plus de 80 personnes à y assister, ce qui prouve l'intérêt que les adhérents portent à leur club. Un goûter gratuit fut servi à l'issue de cette réunion.

Le Comité cantonal et le Crédit Agricole, ont organisé un concours de chants pour les retraités. Les épreuves éliminatoires pour Le Conquet ont eu lieu le 28 Janvier et ont vu le couronnement de

Mme ROANN et Mrs MOTTE et MICHEL.

La finale a eu lieu le 12 Avril à Saint-Renan.

Le dimanche 22 Février, nous avons eu un repas en commun, Kig Ha Farz à Plounéventer.

Le dimanche 22 Mars, promenade à la pointe de Trévignon port Manech. Le temps étant clair, tout le monde a pu admirer le paysage. Déjeuner à Melgven et ensuite Concarneau. Visite de la ville close où, ceux qui le désiraient ont eu le loisir d'acheter soit une carte, soit un souvenir. Tout le monde paraît content et demande "à quand la prochaine sortie".

Le concours de belote et dominos a lieu le 6 Mai à Locmaria-Plouzané. Donc avis aux amateurs. Dame Chance nous sourira peut-être cette année. Pourquoi pas ?



DES SCOUTS MARINS SUR DES SKIS!

Grâce aux bonnes relations existant entre Le Conquet et Manigod, une cinquantaine de jeunes Conquétois encadrés par leur maîtrise habituelle, enrichie de parents et amis, ont pu profiter des joies de la neige.

Ce fut un camp scout inhabituel.

Nous étions logés dans la salle paroissiale et l'école de Manigod. Grâce aux encadrants compétents les progrès de tous ont été remarquables. Si le ski était à l'honneur, un effort important a été réalisé pour communiquer avec la population : animation de messe, soirée spectacle, soirée crêpes ...

De retour au Conquet, les activités traditionnelles ont repris
- la fête de groupe à la salle polyvalente où malheureusement, 15 familles seulement étaient représentées.

- la continuation des projets d'année et la préparation des camps.

- les louvetaux envisagent de camper une semaine dans une propriété de Vannes

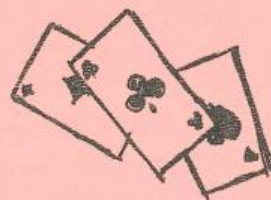
- les Moussettes se dirigeront vers la Mayenne

- les Marins envisagent un voyage pour le Maroc, où un chantier international est organisé. Pour financer leur projet, ils proposent leurs services aux personnes qui auraient différents petits travaux à réaliser. Contacter Pierre-Yves MARCHAL Tél 98.89.05.77.

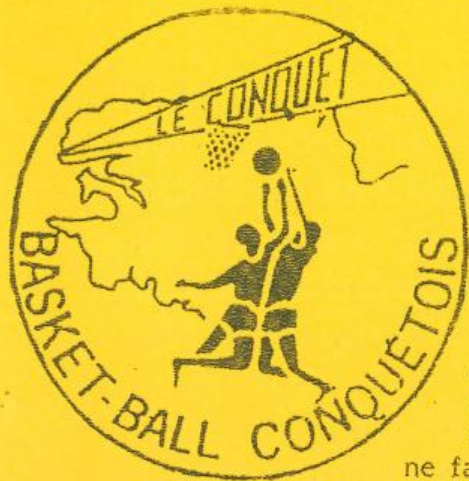
- les Compagnons ont choisi d'assurer les virées en voilier des jeunes scouts qui continueront à rénover le fort. En effet, le projet de l'été dernier se renouvelle. Une équipe nationale a pris les choses en main. La restauration du fort continuera de la mi-Juillet à la mi-Août.



BRIDGE



Nous informons toutes les personnes intéressées par ce jeu, que des bridgeurs se réunissent à la salle polyvalente, tous les lundis entre 14 H et 19 H. Ils seraient heureux d'accueillir d'autres joueurs et aussi des débutants. Des cours d'initiation leur seront donnés.



En cette fin de saison beaucoup d'activités sont à l'ordre du jour pour la section :

** Tout d'abord les divers championnats sont dans leur phase finale.

** Michel et Gilbert qui s'occupent de l'école de basket ont vu leurs équipes remporter de belles victoires et faire trembler les meilleures depuis Noël, il ne faut pas oublier que c'est la pépinière du club donc très encourageant pour l'avenir, de plus se sont toutes des débutantes.

** Les minimales filles avec deux défaites se retrouvent seconde de leur groupe mais les derniers matchs seront importants. Il ne faudra pas se relâcher afin de jouer le titre.

** Les cadets invaincus depuis la reprise sont une nouvelle fois en tête de leur groupe. Il s'améliorent de match en match et prennent de l'assurance ceci malgré le peu d'entraînements, pour certains la cause étant une scolarité lointaine.

** Les cadettes viennent d'infliger à l'Etoile Saint Laurent leur première défaite de la saison (29-15). La rencontre fut d'un bon niveau malgré le peu de points mais le choix tactique en défense fut judicieux. Cela permet à l'équipe de finir seule en tête de la poule D, et devrait leur permettre de disputer la finale départementale dans les semaines à venir. Que de progrès en une saison !

** L'équipe seniors filles s'essouffle comme tous les ans à pareille époque, elle devrait finir dans le quart de tête et se trouve toujours en course pour l'accession dans une nouvelle division : la promotion d'excellence départementale.

** Les garçons malgré le départ d'Alain JENOUVRIER (St Malo), les diverses indisponibilités et blessures, poursuivent leur petit bonhomme de chemin et finiront 9/12 en excellence mais ce ne sera pas suffisant pour garder leur place.

** Catherine MAGUEUR et Gwénaëlle MORVAN se sont qualifiées pour la deuxième du critérium du jeune basketteur. Elles ont aussi participé toutes les deux à un stage de perfectionnement à Loctudy du 17 au 20 Février.

** Patrick TANGUY partira le 12 Avril en compagnie des autres sélectionnés du Finistère cadets à COBLANCE (Allemagne) pour un voyage de 8 jours avec deux matchs à la clef.

** L'épreuve 3.2.1 shoot (épreuve nationale) ainsi que la détection 74-75 se sont déroulées normalement pour le secteur du Conquet. Nadège LE DEUN (U-S Plougonvelin) termine seconde du Finistère avec 25 points, ceci est très encourageant pour le secteur.

** Les seniors garçons joueront contre des Irlandais (P.T.T) dans la première quinzaine de Juin au Conquet. Nous en reparlerons plus tard dans la presse locale...

** Les seniors filles devraient se déplacer à Plymouth les 23,24 Mai pour y disputer deux rencontres contre des clubs locaux.

N.B : L'Assemblée générale de tous les clubs du Finistère se déroulera au Conquet le samedi 16 Mai.

- COMITÉ de JUMELAGE -
LE CONQUET - LLANDEILO

VISITE DU COMITE GALLOIS



Quelques membres du Comité de Jumelage de Llandeilo seront parmi nous du 29 Avril au soir au lundi 4 mai afin de mettre sur pied le programme des échanges 1987/1988.

ECHANGE DE JEUNES

Les deux comités renouvelleront l'été prochain l'échange de jeunes d'environ 13 à 17 ans. Les Conquétois se rendront à LLandeilo du 19 au 30 Juillet. Ils reviendront accompagnés des jeunes Gallois qui séjourneront chez nous du 30 Juillet au 9 Août. Comme par le passé les hébergements se feront dans les familles.

Le prix du voyage devrait se situer aux alentours de 600 à 700F (suivant le nombre de participants). Les parents des jeunes intéressés par cet échange sont invités à prendre contact avec :

M. Georges TREBAOL, rue Milin Avel Tél 98.89.06.00

Mme Jacqueline DANIEL rue du Chemin des Dames Tél 98.89.08.16

Melle Monique DANIEL Rampe Lombard Tél 98.89.11.63

JEUNES ADULTES (18-25 ans)

Nous allons proposer à nos amis Gallois que les jeunes qui se préparent à entrer dans la vie active et qui souhaitent améliorer la pratique de nos langues et la connaissance de nos cultures réciproques puissent effectuer des stages de part et d'autre (agriculture, commerce, pêche ...)

Les personnes intéressées sont également invitées à se faire connaître.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1987

DATE	ORGANISATEUR	MANIFESTATION
23 Mai	Maison des Jeunes	Spectacle de danses
Mai	Danse à Tous Vents	Spectacle
14 Juin	OC.CE Ecole Publique	Kermesse
27 Juin	Club des Sternes	Goûter de fin d'année
27 Juin	Dojo de l'Iroise	Kermesse
Juil/Août	Scouts-Marins	Camp permanent Blancs-Sablons
5 Juillet	A.S.C Football	Kermesse
12 Juil	Ecoles Dom Michel-St Joseph	Kermesse
13 Juil	Comité d'Animation	Bal- Feu d'artifice au Drellach
18 Juil	Comité de Jumelage	Fest-Noz
18/07 au 01/08	A.S.C Tennis	Tournoi (finale le 1er Août)
19 Juil	Club des Supporters	Jeux Inter-Quartiers
23 Juil		Brocante
26 juil	A.S.C Football	Tournoi de Foot Blancs-Sablons
1 Août	A.S.C Rugby	Bal
2 Août	Club des Mouëttes	Vente Artisanale
7-8-9 Août	Comité Gouel Ar Mor	Fêtes de La Mer
15 Août	Volley-Ball Conquétois	Tournoi de Volley
16 Août	S.N.S.M	Bénédiction de la Mer
22 Août	Basket Conquétois	Tournoi
6 Septem.	A.S.C Rugby	Tournoi



Des cours de navigation théorique seront organisés au Conquet dans une salle du complexe sportif d'Avril à Juin 1987 à raison de 2 séances hebdomadaires :

- le mercredi de 20 H à 22 H.
- le samedi de 14 H à 16 H.

Ils intéressent toute personne -âge et sexe indifférent- habitant ou non Le Conquet.:

- * souhaitant acquérir préalablement à l'entrée en école de formation maritime (C.A.M - patron de pêche ...) des connaissances leur permettant de suivre dans de meilleures conditions les cours professés dans une école.

- * candidats à l'obtention d'un permis de conduire les navires de plaisance à moteur (A.B.C)

- * souhaitant acquérir ou améliorer des connaissances utiles à la pratique de la navigation de plaisance sans intention d'obtenir un diplôme.

Une participation financière de 150 F, sous forme de don à la station de sauvetage SNSM du Conquet, sera perçue à la 2^e séance d'instruction.

Les scolaires et les scouts-marins en seront dispensés. Les inscriptions sont reçues par Mr Yves DOUZAMY,

15 rue Auguste Brizeux
LE CONQUET (98.89.02.34)

La première séance aura lieu le
SAMEDI 25 AVRIL à 14 H.

TAILLE MINIMALE des Principales Espèces Pêchées dans le secteur

Application Règlement C.E.E N° 3094/86 à compter du 01/01/87.

- ARAIGNEES	: 12 cm	- PLIE CARRELET	: 25 cm
- BAR	: 32 cm	- SOLE	: 24 cm
- CONGRE	: 58 cm	- TOURTEAU	: 09 cm (petite dimension)
- DORADE GRISE	: 23 cm	- TURBOT	: 30 cm
- HOMARD	: 24 cm		
- LIEU JAUNE	: 30 cm		
- MULET	: 20 cm		

Les espèces pêchées en bateau ou à pied, n'atteignant pas cette taille doivent être rejetées à la mer, mortes ou vivantes.

\$



Collège Dom Michel

La 2ème semaine de Pâques, 48 élèves (de 4è et 3è et quelques anciens) encadrés par 5 de leurs professeurs feront un séjour en Espagne, dans la région de Barcelone. Ce contact avec une autre civilisation leur permettra par la suite de mieux assimiler les connaissances acquises en classe. D'autant plus que les jeunes logés chez l'habitant seront obligés de s'exprimer en Espagnol pour se faire comprendre. Ils se retrouveront pour des visites guidées.

Déjà, lors des vacances d'été, 2 professeurs du Collège ont accompagné 28 élèves au Pays de Galles. Pendant 12 jours les jeunes également reçus dans les familles utilisaient leurs connaissances de la langue. Ils retrouvaient aussi leurs professeurs pour des activités communes. Ces séjours linguistiques sont le meilleur apprentissage d'une langue.

L'initiation aux techniques audio-visuelles (langage cinématographique, commentaire de films ...) est faite depuis plusieurs années par l'Association FILM et CULTURE. Dans ce cadre, les 5èmes essaient de créer un film court-métrage. Ce qui suppose un travail collectif : l'invention d'un scénario, le découpage technique, la recherche des décors à proximité de l'école, la répartition des tâches et des acteurs. Ceci fait, il reste les répétitions qui se réduisent à une seule, faute de temps. Heureusement, le jour du tournage (lundi 4 et mardi 5 Mai, durée 2H), M.MURIEL délégué de Film et Culture pour le collège, sera là pour veiller au réglage de la caméra. Aux mêmes dates, les 6èmes seront à la recherche de la meilleure photo dans Le Conquet, si riche de décors variés. Peut-être verra-t-on les deux films réalisés "Le Grand Nicolas" et "La jeune fille aux fleurs" au cours de la soirée de fête donnée en Juin.

Cette fête a été créée, il y a déjà 3 ans, par le club Théâtre; celui-ci, guidé par 3 professeurs, réunit tous les mardis de 16H45 à 18H les élèves de 4è et 3è. Ils s'initient à l'expression corporelle, à l'affirmation de soi .. par des improvisations dramatiques. Le résultat de leurs créations a donné naissance à cette soirée-spectacle.

Dans un avenir proche, on envisage la création d'un autre club: un club informatique pour approfondir ce qui a déjà été commencé dans le cadre du programme scolaire.

La bibliothèque de l'école est ouverte à tous les élèves. Elle fonctionne sous la responsabilité d'une bibliothécaire expérimentée : Mme ANSQUER, aidée de quelques bénévoles.

Dans le cadre de l'Association Sportive du Collège, tous les mercredi après-midi, les élèves participent en cross-country, volley-ball et athlétisme aux compétitions organisées par l'U.G.S.E.L. Les minimes garçons ont terminé premier de leur championnat. Mercredi 8 Avril, c'était la 2ème réunion d'athlétisme pour le championnat départemental. Chez les benjamines on peut noter les 3,60m de Sandrine LE DEUN en longueur, et les 9s6 au 60m pour Hélène FORICHER. Chez les minimes garçons, Olivier POLARD a réalisé 3'03" au 1000m et 4m27 en longueur. Les placements ne sont pas encore donnés.

L'opération Noël 1986 se poursuit par des échanges de correspondance avec la Pologne. Pour mémoire, voici en quoi a consisté cette opération. Suite à la collecte organisée par les élèves de 4è et 3è sur les communes du Conquet, Plougonvelin et Trébabu, les Scouts de Cluses (Savoie) avaient embarqué le 16 Décembre au collège, 20 m3 de marchandises réparties en 236 cartons, à destination de la Pologne et du Sahel ; et 9 grands cartons contenant 150 colis individuels comme cadeaux de Noël pour 80 enfants du Burkina-Faso et 70 enfants de Pologne. Les camions des Scouts de Savoie, avec les paquets réalisés au collège étaient à la frontière de Pologne le 25 Décembre, et à Kalisz (130km de Poznam) et à Ebblag (60km de Gdansk).

Le collège, bien qu'avec des ressources modestes, essaie de faire entrer les jeunes dans le courant des valeurs actuelles : échanges, voyages, communication, création, solidarité ... sans oublier le spirituel (à titre d'exemple les jeunes de 5è encadrés par quelques parents iront le 29 Avril prochain à l'abbaye bénédictine de Landévennec pour une journée de réflexion).

Enfin nous avons eu la joie de voir décerner la mention du "meilleur dessin d'enfant " à Patrice JESTIN, élève de 4è, lors du concours des affiches pour les fêtes de Gouel Ar Mor.

PENSONS A FLEURIR LES JARDINS, LES MAISONS



Comme les années précédentes la commune du Conquet participera au concours "Fleurir La France". Cette manifestation se déroulera sur le plan communal au mois de Juin.

L'hiver de plus en plus rigoureux, oblige les jardiniers à prendre plus de précaution afin de préserver les différentes plantes qui ornent les fenêtres, balcons, terrasses, jardins et fermes.

Oublions cet hiver et laissons place maintenant aux beaux jours, qui font découvrir aux promeneurs en sillonnant la commune, les premières fleurs qui annoncent le printemps (primevères, jonquilles, narcisses, tulipes, pensées ...). Cette année vous serez encore plus nombreux à participer à cette manifestation bien sympathique.

On se souvient que l'année passée, plusieurs lauréats obtenaient un excellent classement sur le plan arrondissement dans les catégories que nous renouvellerons cette année.

- Maisons avec jardins très visibles de la rue
- Balcons ou terrasses sans jardin visible
- Fenêtres ou murs
- Fermes fleuries
- Hôtels-Restaurants ou cafés, avec ou sans jardin

A BIENTOT !

... VIVEZ PLEIN AIR ... VIVEZ PLEIN



ACCUEIL

VACANCES

LOISIRS

KERBER * le conquet *

* associations * ecoles *

* groupes *

ORGANISEZ VOS SEJOURS, STAGES, WEEK-END ...

GESTION LIBRE - PENSION COMPLETE

CAPACITE 90 PERSONNES

* vacances enfants *

SEJOURS ETE 6-12 ANS, au Conquet

CAMP'S ETE 13-15 ANS, itinérant

SEJOUR D'HIVER 6-15 ANS, février

* association kerber *

31, rue François Cordon - 29 200 BREST

TEL / 98.45.18.63.

LES MAIRES DU CONQUET (suite)

FRANCOIS MARIE PODEUR...Né à Poulconq en 1809, il épouse en 1830 Marie Françoise Mazé, et vient habiter chez son beau-père François Mazé, marchand installé Rue Kerdacon . Cultivateur et propriétaire il devient Maire en 1859 et le reste jusqu'à la fin du Second Empire.

En 1866 il entre en conflit avec l'Ingénieur des Ponts et Chaussées chargé de faciliter l'implantation d'une station de sauvetage en mer au Conquet. Toutes les communes sollicitées par la Société Centrale de Sauvetage en Mer ayant fourni gratuitement le terrain pour la construction de cabanes abris de canots de sauvetage, on pouvait croire qu'au Conquet, port de cabotage et port de pêche il en serait de même...hélas non ! Podeur et son conseil municipal s'entêtent à réclamer un loyer pour le terrain de St Christophe. De longues discussions et l'intervention du Préfet n'aboutiront à rien et la Société devra se résoudre à payer un bail annuel .

Pendant ce premier mandat de 11 ans Podeur se signale également par des procès (au nom de la commune) contre celui qui sera son successeur et qui pour le moment essaie d'inclure dans ses multiples propriétés des chemins ruraux réputés à usage public : Tissier...

FRANCOIS BENOIT TISSIER...A la chute de Napoleon III, après le désastre de Sedan, Podeur est remplacé par le directeur de l'usine d'iode du Conquet. François Benoit Tissier est né à Lyon en 1803. Son père Nicolas Tissier, docteur es Sciences, professeur de chimie de la ville de Lyon , pharmacien en chef des armées de Napoleon Ier y a certainement cotoyé Courtois aussi pharmacien et chimiste de l'armée et surtout connu pour sa découverte de l'iode en 1811. Elevé dans ce milieu savant François Benoit Tissier devient lui-même chimiste, il sait que l'on peut extraire l'iode des cendres de varec'h, l'iode est un produit rare et donc cher, notre Lyonnais va s'exiler pour en tenter l'exploitation industrielle.

En 1829 il arrive au Conquet et se fait embaucher à l'usine de soude Guilhem, bien vite il en devient le directeur de fabrication puis le propriétaire. En peu de temps l'usine de Poulconq devient la plus importante de France pour les produits chimiques extraits des algues.

Tissier excellent et minutieux en affaires s'enrichit vite, en 1832 il occupe dans la commune le 72e rang pour les impôts, en 1836 il est au 23e et en 1846 c'est lui le plus imposé donc le plus riche du Conquet. L'argent ne stagne pas dans ses caisses, fermes, maisons, terres..., il achète tout ce qui peut rapporter, arme des bateaux de cabotage , fait vivre des centaines de familles de goémoniers...si son entreprise marche bien il a aussi la lourde responsabilité de gérer sa ville dans les années difficiles de la "Commune". Membre du conseil général il décède à 70ans le 11 août 1873 et est inhumé dans le caveau qui commence aujourd'hui à se délabrer , dans le cimetière de Lochrist, près de la croix de Mission qu'il avait fait dresser à ses frais peu de temps auparavant.

FRANCOIS MARIE PODEUR retrouve la mairie pour deux ans 1874-76, le seul événement notable de cette période est la construction de la digue St Christophe qui enfin donne un peu d'abri aux barques de pêche dans le port .

FREDERIC TISSIER ...né à Paris le 4 mars 1827, fils de François Benoit, lui aussi est manufacturier et travaille surtout à la promotion des produits chimiques fabriqués dans l'usine de son père ...(médailles d'or et d'argent, diplômes dans les Expositions Universelles ...)

Epoux de Marie Corbeau de St Albin, (ses enfants se feront appeler Tissier de St Albin), il est maire du Conquet de 1876 à 1878. Le gouvernement de la République est alors aux mains d'un monarchiste de coeur : le Maréchal de Mac-Mahon. Frédéric Tissier, quant à lui, est propriétaire pour 7/12e des parts d'un journal "Le Républicain du Finistère" qui s'oppose au Président. Pour des articles offensant le chef de l'état Tissier est condamné par le tribunal correctionnel de Brest en Octobre 1877 et démis de ses fonctions de Maire. Son adjoint Rigollet est à la même date suspendu pour "son attitude hostile à l'administration"... Les deux hommes seront réintégrés quelques mois plus tard.

La maison d'école publique et l'ancienne mairie sont des dons fait par Frédéric Tissier et sa mère à la commune du Conquet.

Conseiller général, membre de la chambre de commerce de Brest, chevalier de la Couronne d'Italie, Frédéric Tissier meurt le 5 octobre 1878, (51a), peu après avoir été réélu. (On lui attribue aussi la fondation de la Loge Maçonnique de Brest).

FAUSTIN RIGOLLET ...lui succède. Né à St Aignan (Loir et Cher) en 1814, fils d'un maître boulanger il se marie au Conquet en 1843. L'acte de mariage établi avec l'autorisation du Maréchal de Camp commandant la Subdivision et en présence des officiers du 60e régiment, le qualifie d'" ex- sergent major". L'épousée est Anne Louise Lostic de Kerhor. Le couple habite au nr8 Grand-Rue où la demoiselle possède un magasin de tissus. Rigollet est Maire de 1878 à 1888, nous sommes dans le créneau où Jules Ferry impose l'enseignement laïque, obligatoire, gratuit, et dispensé par des laïques. En l'absence du Maire, Poullaouec, adjoint fait voter une décision au Conseil Municipal : il y a déjà au Conquet une école congrégationniste tenue par des "Soeurs", il n'y aura pas d'école publique !...(1883). Au nom du respect de la Loi le Préfet intervient, Poullaouec veut démissionner, l'Administration lui interdit ce repli, il a commis une faute il est révoqué.

C'est à Rigollet que l'on doit le service postal et passagers par bateau à vapeur entre le Conquet et Brest, le petit courrier qu'il met sur la ligne porte d'ailleurs un des prénoms de mme Rigollet : Louise. Le port du Conquet battu par le ressac convient mal à l'échouage, le bateau souffre beaucoup, la construction de la digue Ste Barbe n'est encore qu'un projet. Rigollet tente la construction d'un bassin à flot sous la maison des Seigneurs, mais l'ouvrage mal étayé est démoli par les marées. La Louise changera souvent d'armateur avant de passer sous le pavillon des Vapeurs Brestoises.

HIPPOLYTE LEVASSEUR, né à Brest en 1837, il est ingénieur chimiste chez Tissier, à la mort de Frédéric il épouse sa veuve Marie de St Albin, aux enfants Tissier qui vivent sous son toit s'ajoute bientôt une petite fille dont le prénom fut donné comme patronyme au sloop caboteur, propriété commune du patron Le Bousse de Molène et de Levasseur : la " Céline " qui jusqu'en 1949 fit le transport des soutes brutes entre les Iles et l'usine de Poulconq. Maire en 1888, Levasseur est régulièrement élu jusqu'à la guerre 1914-18. Il meurt en cours de mandat en 1915. Hortensius Tissier, fils de Frédéric prendra le relais.

-----J.P CLOCHON-----

Sources :Archives Nationales (Communes)

Archives Municipales, Etat-civil, Conseil Municipal etc...

Journaux

Archives des Ponts et Chaussées etc...
